



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

impasse des Pincevents 77000 la Rochette
Tel : 01 64 37 23 41



ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON - EDUCATION
SPORTIVE - FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - PETANQUE – TENNIS –
TIR A L'ARC - VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AS ROCHETTOISE DU 20 MAI 2015 19h Salle du Mille Clubs

Présents :

- Municipalité : B. Watremez,
- ASR : M. Bourreau (Président), JM. Lucet (Vice-Président), S. Lecuyot (Trésorière), P.Vitani (Secrétaire),
- Associations/sections : arts martiaux, athlétisme, badminton, basket-ball, CMS, éducation sportive, football, GV, pétanque, tir à l'arc, VTT, volley-ball,

Vérification du quorum :

L'ensemble des associations et sections étant présentes, le quorum est atteint.
L'assemblée peut valablement délibérer.

Adoption du PV de l'AG ordinaire du 15 mai 2014 à l'unanimité.

Adoption du PV d u CD du 9 février 2015 à l'unanimité.

Présentation du rapport moral (cf. annexe) adopté à l'unanimité.

Présentation du compte de résultat 2014 et bilan (document non joint) :

Le solde est négatif de 3 800 €, ce qui correspond à l'achat du photocopieur.

Le compte courant n'a jamais atteint un niveau aussi bas (7 421 €).

La subvention exceptionnelle correspond à la prime versée au volley-ball pour sa montée en N2.

En raison de possibles erreurs sur le tableau diffusé, la version définitive sera transmise à chaque section et association.

Lecture du rapport des commissaires aux comptes :

Les commissaires se prononceront lorsque le tableau du compte de résultat sera présentable.

Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice 2015 :

M. Miton et A. Sartori.

Présentation du BP 2015 (cf. document joint) :

Rapports annuels des associations et sections :

Arts martiaux : 43 adhérents, soit une forte augmentation, dont 6 pour le Nunchaku avec un espoir de ceinture noire et 5 pour le karaté, c'est-à-dire un nombre faible.

Volley-ball :

- 225 licenciés (+ 5%), 13 équipes engagées en championnats et coupe, l'équipe N2 s'est maintenue à la 5^e place et a participé aux 16^e de finale de la coupe de France, l'équipe de R2 accède à la R1,

- Un projet club « Cap 2017 » a été mis en place,
- Un gros travail de recrutement a été mis en place, avec un bon résultat sur La Rochette,
- Objectifs de maintien pour la N2 et du développement de la pratique pour les plus jeunes.

Athlétisme :

- Stagnation des effectifs, la section loisirs ouverte en 2014, une section marche nordique créée cette saison, un 2^e créneau est testé, le nombre de Rochettois a doublé (1/4 du total) grâce à ces créations,
- Résultats : plusieurs podiums chaque week-end, championnats de France de trail, de semi-marathon et de marathon,
- Loisirs : progression,
- Suppression du sautoir en longueur, ce qui empêche les plus petits de faire des compétitions ; l'accord avec le club de Melun étant problématique en terme d'organisation,
- Organisation de la course de Vaux-le-Vicomte, marche nordique le 28 juin,
- Les licences s'arrêtent au 1^{er} septembre, ce qui autorise les visites médicales avant, avec des pré-licences,
- Un vérificateur aux comptes a été désigné.

VTT :

- Très légère baisse du nombre de licenciés et de femmes,
- Sorties plus régulières le dimanche matin, avec une douzaine de licenciés,
- Davantage de randonnées faites à l'extérieur (1 à 2 par mois), dont une de 2 jours dans le Morvan ainsi qu'une sur Bourges-Sancerre,
- Nouvelles tenues adoptées avec plus de visibilité de La Rochette grâce à des partenaires,
- Amélioration du site internet,
- Prix préférentiels sur les pièces grâce à des partenariats,
- Association avec le conseil municipal des jeunes, ce qui a permis de récolter des fonds pour le Téléthon.

Badminton :

- 204 licenciés, dont 82 jeunes,
- Ecole labellisée 2 étoiles par la FFB, avec objectif de passage à 3 étoiles,
- 67 participations à des compétitions (+ 50 %) avec 2 victoires, grâce aux 2 entraînements par semaine et par catégorie,
- 7 journées pour les poussins et pour les jeunes,
- Participation des jeunes à des journées interclubs avec les adultes,
- Kevin, minime, a obtenu des bons résultats,
- 4 équipes engagées, dont 2 ont joué les barrages pour monter et 1 pour éviter la descente,
- Beaucoup de podiums chez les adultes, sur 24 tournois, dont une paire championne départementale,
- Animations loisirs avec des tournois internes, des trophées départementaux organisés ainsi que le tournoi fédéral national,
- Soirée spéciale pour la journée de la femme,
- Un dimanche consacré aux partenaires.

Tir à l'arc :

- Passage de 34 à 38 dont 11 jeunes,
- 4 compétitions, dont le tir en 3D à l'extérieur, avec 10 à 12 participants,
- 3 forums,
- Journée prévue le 23 juin avec le club d'équitation d'Ury pour faire du tir à cheval,
- Accueil d'un jeune de 13 ans en fauteuil roulant.

Basket-ball :

- 275 licenciés soit le 4^e club du département, 21 équipes engagées,
- Tournoi du 8 mai organisé,
- Les cadets sont en championnat départemental,

- Journée de handibasket organisée,
- Difficultés financières en voie de résorption.

Tennis :

- Perte d'adhérents dont environ 40 enfants en raison des rythmes scolaires,
- Le professeur principal a décidé de faire une formation de 14 mois qui l'orientera hors tennis, ce qui pénalise le club, sans compter la baisse du nombre de licenciés engendrée
- Descente de toutes les équipes l'an passé, mais victoires cette saison grâce à l'implication du nouveau professeur principal,
- Baisse des licences loisirs,
- La saison en cours est transitoire.

Education sportive :

- 1^{ère} AG de l'EMSLR cette année, 12 membres dans le bureau,
- Décès de l'éducateur principal en juillet 2014 et déménagement des 2 éducatrices,
- Actuellement 5 éducateurs et 1 stagiaire,
- Augmentation du prix des licences,
- 154 adhérents répartis en 9 groupes homogènes,
- Utilisation des 2 gymnases Tabourot et Huard,
- 1^{ère} école multisports du département,
- Respect des principes de chaque discipline,
- Organisation de 4 rencontres avec les parents et 4 familiales,
- Organisation d'un jeu de pistes le 6 juin dans le bois de La Rochette et d'un autre au cabaret Masson,
- Sortie karting pour des enfants de 3 ans,
- Sortie hockey à la patinoire,
- Création du groupe des ados le samedi soir grâce au prêt du basket-ball, d'où la mise en place d'activités ludiques
- Pas de découverte de sport de haut niveau,
- Souhait d'ouverture d'un créneau envers les jeunes en situation de handicap, l'éducateur ayant été formé par l'UFOLEP,
- Bonne perception du club en raison de la forte demande.

Football :

- Année intense,
- Licenciés en augmentation (483 pratiquants dont 103 filles), avec près de 300 jeunes,
- 30 équipes engagées en district ou ligue,
- Résultats positifs notamment chez les féminines, les 2 équipes senior et l'U19 jouent la montée,
- Projet club : labellisation des écoles de garçons et de fille (en cours), montée en D2 pour les féminines,
- Renouvellement de tous les équipements de joueurs,
- La rémunération d'éducateurs est envisagée.

Pétanque :

- Année satisfaisante grâce à des concours gagnés,
- 3 joueurs changent de catégories,
- Organisation de 2 concours fédéraux,
- Jeu de maillots réalisé,
- Sortie en Normandie,
- 12 joueurs en plus, soit 55 sociétaires au total.

GV :

- 85 adhérents dont 53 Rochettois et 30 nouveaux,
- 4 hommes,

- Sur le forum, la démonstration a permis de recruter de nouveaux adhérents,
- Accueil de 2 stagiaires STAPS sur le thème du sport santé,
- Reprise des cours en septembre,
- Nouveau créneau le mercredi,
- 30 % des adhérents ont bénéficié d'un certificat médical,
- Matériel audio à remplacer, 20 tapis achetés,
- Cotisation de 133 €,
- Pas de renouvellement du bureau,
- Le 5 décembre, l'animatrice a dû être rémunérée, malgré la fermeture du gymnase non signalée (même difficulté constatée avec le tennis),
- Souhait d'un nouveau créneau dans la semaine.

CMS :

- Constance dans le nombre de visites effectuées.

L'ensemble des associations et sections ont remercié la municipalité et l'ASR pour leurs soutiens.

Election du président et des membres du bureau :

M. Bourreau (Président), JM. Lucet (Vice-Président), S. Lecuyot (Trésorière), P. Vitani (Secrétaire), M. Boccock (Trésorière adjointe) et L. Barets (Secrétaire adjoint) sont renouvelés dans leurs fonctions respectives.

Questions diverses :

- L'attention est portée aux finances de certaines associations et sections,
- Forum le 5 septembre,
- Fermeture du gymnase Huard du 22 juin au 30 août en raison de la réfection de la toiture (coût de près de 0,3 M€),
- M. Agisnon se plaint du manque d'investissement de la municipalité en matière d'équipements sportifs (sautoir),
- M. Bourreau souhaite que la municipalité se prononce en faveur de la construction d'un nouveau sautoir en longueur,
- B. Watremez précise que la réfection du sautoir a un coût de 38 000 €.

Fin de l'assemblée générale à 21h15, suivi du traditionnel buffet.

Le Secrétaire
P Vitani

Le Président
M Bourreau

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2014

Les effectifs de l'ASR continuent d'augmenter : 1 890 adhérents (+ 132), dont 1 572 de la CAMVS et 372 Rochettois.

Ces chiffres confirment la bonne santé globale des associations et sections : 5 progressent mais 5 régressent dont 2 significativement.

La subvention municipale est en baisse de 4 465 € (-6,97 %) par rapport à 2014, déjà en baisse de 1 000 €. Soit une baisse de 5 465 € sur 2 ans. Quid des années à venir.

J'avais fait une proposition de baisse de 2 000 €, soit 58 000 de subvention.

56 000 € sont donc alloués hors football, basket et athlétisme.

Cette baisse est importante et il est suggéré de maîtriser drastiquement vos dépenses, d'augmenter vos cotisations, de rechercher des partenaires, d'augmenter le nombre de vos manifestations finançables, voire de diminuer vos compétitions sportives, c'est-à-dire d'entrer malheureusement dans un processus de régression.

Cela est inquiétant pour les sports de compétition car les coûts de fonctionnement augmentent alors que les recettes diminuent.

Les conséquences de cette baisse sont un maintien difficile des subventions aux associations et sections, une diminution presque totale de la ligne « petits matériels » de 300 à 50 €.

C'est pourquoi le bureau de l'ASR a décidé de prendre en charge l'achat de la photocopieuse et de ne plus demander à chaque section et association un versement solidaire de 114 €.

L'appareil appartient dorénavant à l'ASR qui en assure l'entretien et le coût des photocopies.

A ce sujet, il est nécessaire que les sections et associations grosses consommatrices, lissent dans l'année leurs besoins afin de ne pas dépasser le forfait trimestriel.

Un bilan, au bout d'un an de service, sera établi afin de prendre les décisions adéquates.

Le bureau de l'ASR a aussi décidé de choisir un bouquet internet-téléphone pour son local dans les buts d'économies et de prendre en charge la totalité de son coût afin de ne plus être en partage avec d'autres sections ou associations, sources de divergences.

Lionel Baretts et Jean Marie Tran sont remerciés pour avoir pris en charge ce travail.

Il est souhaité que les problèmes, dans le cadre du sport, soient d'abord étudiés et solutionnés, si possible, dans le cadre de l'ASR.

2 sections ont voulu pratiquer autrement et elles en ont amèrement subi les conséquences.

Je reste un fervent partisan de la concertation pour tous les litiges sportifs sous réserves que les sujets soient défendables.

Les articles sportifs pour les publications municipales sont toujours difficiles à obtenir dans les délais.

Il s'agit pourtant d'une chance offerte pour diffuser et parler en continu de l'image de chaque sport.

Les associations et sections sont félicitées pour avoir fourni les documents nécessaires.

Je remercie JM. Tran qui assure le suivi du site internet, les élus et personnels de la municipalité, les bénévoles et parents et surtout les présidents et dirigeants bénévoles et vous souhaite un bon courage pour l'année à venir.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Président ASR
M Bourreau